

Les subsides

M. Keeper: Madame la Présidente, le député se rend-il compte que Postes Canada dépense environ 800 000 \$ en publicité pour ces superboîtes? Cet argent pourrait servir à assurer un service à domicile à ceux qui ne l'obtiennent pas actuellement. Postes Canada gaspille également de l'argent pour payer des automobiles à ses 14 vice-présidents. Si nous mettons fin à ce gaspillage, nous serons en mesure d'assurer les services auxquels les gens ont droit.

[Français]

M. Plourde: Madame la Présidente, pour répondre à mon collègue, j'aimerais quand même lui dire que, depuis l'élection du parti conservateur en septembre 1984, la Société canadienne des postes a quand même réalisé des progrès considérables et aussi à un rythme soutenu. Lorsqu'il parle d'une question de gaspillage et de 800 000 \$ en publicité, je suis d'accord avec lui que s'il y a du gaspillage à la Société canadienne des postes, il y a un comité parlementaire de cette Chambre où il se doit, en tant que représentant des gens qui l'ont élu, d'aller exprimer ses plaintes devant ce comité et c'est de là que ce comité fera en sorte d'informer le ministre pour que cette situation soit redressée.

Madame la Présidente, en tant que représentant de la circonscription de Kamouraska—Rivière-du-Loup depuis deux ans, j'ai vécu énormément de problèmes avec la Société canadienne des postes et je peux dire ici dans cette Chambre que j'ai eu une collaboration très étroite avec le personnel de la Société canadienne des postes, et que la plus grande partie de mes problèmes ont été résolus, et qu'on a travaillé en collaboration avec la Société canadienne des postes pour pouvoir couvrir les coûts de ce gaspillage comme il l'a mentionné.

La présidente suppléante (Mme Champagne): Questions et commentaires? Reprise du débat. L'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell (M. Boudria) a la parole.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, il me fait plaisir de participer aujourd'hui à ce débat que je qualifierais de débat très important en cette Chambre.

• (1700)

[Traduction]

Cette motion très importante dont nous sommes saisis aujourd'hui vise à exhorter le gouvernement à exiger de la Société canadienne des postes qu'elle abandonne son projet de hausser le tarif postal de 2c. pour la nouvelle année, de reconsidérer sa décision de remplacer la livraison du courrier à domicile dans les nouvelles banlieues par des superboîtes aux lettres et de réduire comme elle le fait à l'heure actuelle les services postaux urbains. Toutes les questions soulevées dans la motion sont très importantes pour les Canadiens que je représente à la Chambre.

[Français]

La circonscription électorale de Glengarry—Prescott—Russell est très grande et très vaste. La distance d'un bout à l'autre de ma circonscription est d'approximativement 110 à 120 kilomètres. Il y a 42 bureaux de poste dans la circonscription électorale de Glengarry—Prescott—Russell. A l'ouest de

la circonscription, c'est une région urbaine, c'est la communauté d'Orléans, très près d'Ottawa, communauté qui a maintenant 75 000 habitants environ et, dans cette région, les problèmes de service des postes sont peut-être différents de ceux de la campagne mais ils existent quand même. Ailleurs dans la circonscription il y a une autre région seulement où il y a du courrier livré de porte à porte et je parle naturellement de la ville de Hawkesbury. Ailleurs, c'est un service rural.

[Traduction]

Parlons des problèmes de la livraison du courrier dans les villes de ma circonscription. Lorsque les citoyens de Glengarry—Prescott—Russell m'ont demandé de les représenter à la Chambre, en 1984, l'une des premières questions à avoir attiré mon attention en ce qui concerne le secteur urbain d'Orléans était que littéralement des milliers de personnes devaient aller en voiture chercher leur courrier au bureau de poste. Certaines devaient rouler jusqu'à huit kilomètres pour aller au bureau de poste, puis faire la queue pendant des heures avant d'avoir leur courrier. La situation était évidemment inacceptable.

En tant que député du comté, j'ai communiqué avec Postes Canada et j'ai demandé pourquoi mes électeurs n'avaient pas droit à la livraison du courrier à domicile à l'instar de leurs concitoyens de la rue voisine. Je supposais que si le service était possible dans une rue donnée, il devait l'être aussi dans la rue d'à côté qui faisait partie de la même subdivision. Toutefois, Postes Canada n'était pas de cet avis et refusait d'offrir ce service parce qu'elle a décidé de ne plus livrer le courrier à domicile dans les zones urbaines. Naturellement, mes électeurs et moi nous sommes demandés ce que nous pourrions bien faire et nous avons demandé qu'on installe au moins des boîtes aux lettres communautaires vertes au coin de la rue. Postes Canada a refusé sous prétexte que ces boîtes sont réservées aux régions rurales. «Mais alors, ai-je protesté, si je comprends bien, on ne peut pas profiter du service de livraison à domicile parce que vous ne l'offrez plus dans les zones urbaines et on ne peut pas avoir de boîtes aux lettres communautaires parce qu'il s'agit d'un secteur urbain?» Voilà quelle est la logique de Postes Canada, une logique que n'arrivent pas à comprendre les Canadiens pour la plupart, et certes pas ceux que je représente.

Finalement, la Société canadienne des postes a décidé de fournir les boîtes aux lettres communautaires le temps qu'elle étudie la situation. Les citoyens d'Orléans ont toléré la chose parce qu'ils n'auraient plus ainsi à faire dix kilomètres pour aller chercher leur courrier, et Postes Canada allait chercher un moyen d'améliorer le service.

[Français]

Mais la plupart des citoyens ne savaient pas à ce moment-là qu'il y avait un plan de Postes Canada d'inventer une sorte de boîte à malle, une sorte de boîte de courrier par lequel ces boîtes communautaires deviendraient permanentes. Je parle naturellement de la soi-disant superboîte. Alors qu'est-ce qu'on fait? On prend le modèle d'une de ces boîtes communautaires et on décide d'en faire une permanente. On l'appelle la superboîte. Je me demande toujours pourquoi le nom «super», madame la Présidente, parce qu'il apparaît assez évident que plusieurs d'entre nous la qualifieraient autrement.